



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PLAN FRANCE RELANCE

Nevers, le 21/04/2021

À la rencontre des bénéficiaires du plan de relance

#### Prévention et lutte contre la pauvreté : l'association Pagode, lauréate du plan de relance dans Nièvre

Dans le cadre des mercredis de la relance, initiative permettant de faire connaître les bénéficiaires et les projets soutenus par le plan de relance dans le département, Daniel Barnier, préfet de la Nièvre, s'est rendu au siège de l'association Pagode, le mercredi 21 avril 2021 à Imphy à la rencontre de Marie-Christine Dehors, présidente de l'association et de Camille Chaurand, directrice, en présence de Fabien Bazin, 2e vice-président du Conseil départemental de la Nièvre en charge de l'autonomie, de l'insertion et du numérique et de Joëlle Julien, conseillère départementale du canton d'Imphy.

L'association Pagode, qui lutte contre l'exclusion et la marginalisation, est lauréate de l'appel à projets du plan de relance accompagnant la lutte contre la pauvreté.

Son projet « En route pour l'accès aux droits dans le 58 » a pour objectif de favoriser l'accès aux droits et aux produits de première nécessité en allant à la rencontre des habitants via des permanences itinérantes à l'aide d'un « camion d'accès aux droits », financé à hauteur de 58 000 euros dans le cadre du plan « France Relance ».

#### Un plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins des foyers en difficulté. Afin de soutenir l'activité de ces associations et leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros (M€) s'inscrivant dans le plan « France Relance » a pris la forme d'un appel à projets ouvert en novembre dernier. Il a réuni plus de 2 600 candidatures dont 105 en région Bourgogne-Franche-Comté. 33 initiatives d'envergure nationale et 576 projets régionaux viennent d'être sélectionnés, dont 27 projets en Bourgogne-Franche-Comté pour un soutien financier de près de 2,15 M€.

Daniel Barnier salue l'engagement et les valeurs de solidarité qui animent les salariés et les bénévoles de Pagode et le travail qu'ils réalisent au bénéfice des populations les plus fragiles. « *Alors que la Nièvre enregistre le taux de pauvreté le plus élevé des départements de Bourgogne-Franche-Comté. L'initiative de l'association s'inscrit dans les priorités définies aux niveaux national et régional en termes d'accès aux droits et aux biens essentiels (alimentation et hygiène). Elle traduit son savoir-faire en matière d'« aller-vers » et renforce sa capacité d'intervention en milieu rural afin de répondre aux besoins au plus près des gens.* »

Bureau de la communication  
et de la représentation de l'État

40 rue de la préfecture - 58026 NEVERS Cedex

Tél : 03 86 60 70 88 / 70 91 / 70 11

[pref-communication@nievre.gouv.fr](mailto:pref-communication@nievre.gouv.fr)

[www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr) - Facebook @Préfet-de-la-Nièvre - Twitter @Prefet58

**NIÈVRE**  
le département



PAGODE  
Pour Accueillir, Gérer, Orienter, Développer, Ensemble

« L'« aller-vers » les personnes les plus en difficulté fait partie du cœur de métier de Pagode depuis sa création. Par ce projet, nous souhaitons renforcer notre action pour le public en situation de précarité qui ne va pas forcément vers les institutions et/ou ne fait pas valoir ses droits sociaux, et favoriser ainsi l'accès aux droits ainsi qu'aux produits de première nécessité. Notre volonté est de pouvoir répondre aux besoins de l'ensemble du territoire de la Nièvre. C'est pour cela que nous avons choisi d'intervenir par des permanences itinérantes dans différentes communes du Département à l'aide d'un « camion d'accès aux droits ». Il s'agit aussi pour nous d'expérimenter ce type de projet de manière collective, c'est en cela que le Collectif Solidarité 58 est un partenaire essentiel du projet. Le Conseil Départemental de la Nièvre fait de la lutte contre le non recours un de ses axes prioritaires, notamment dans le cadre du pacte territorial d'insertion. C'est donc tout naturellement que nous l'avons sollicité pour ce projet, et qu'il nous a assuré de son soutien », Camille Chaurand, directrice de Pagode.

Fabien Bazin rappelle que « depuis la loi NOTRe, le Conseil départemental est le chef de file des solidarités sociales et territoriales. A ce titre, il peut aussi s'appuyer sur le savoir-faire des associations luttant contre la précarité et l'exclusion. Celles-ci proposent des initiatives visant à améliorer la condition et à cibler réellement les besoins des publics fragiles. Un rôle incontournable dont Pagode a su s'emparer pour devenir le référent dans ce domaine. En étant lauréate du plan de relance de la Nièvre, elle confirme son rôle et sera pleinement mettre à profit cette aide financière afin de construire plus de justice sociale ».

### Le déploiement de France Relance dans la Nièvre

Le préfet a souhaité faire connaître les bénéficiaires et les projets soutenus par le plan de relance ainsi que les multiples dispositifs dans le cadre des « mercredis de la relance ».

Après le soutien au secteur industriel, à l'insertion professionnelle des jeunes, à la transition écologique, à la numérisation et la dynamisation du commerce de proximité, à l'export, à la valorisation du patrimoine et à la lutte contre la pauvreté, les prochaines semaines seront l'occasion de montrer à nouveau que le plan de relance propose des mesures concrètes, à destination de tous, particuliers, entreprises, commerçants, artisans, collectivités et administrations, et dans tous les territoires. Le plan de relance donne à chacun les moyens de transformer la société.

Depuis la présentation du plan par le Gouvernement le 3 septembre 2020, près de 119 M€ sont engagés dans la Nièvre dont :

- 66,9 M€ déployés au titre du volet « Écologie » : 547 primes à la conversion des véhicules, 252 bonus écologiques, 386 primes pour la rénovation énergétique des bâtiments privés, 23 opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics, rénovation de logements sociaux, RN7, réseau ferroviaire, réseau d'eau potable et assainissement... ;
- 32,3 M€ engagés au titre du volet « Compétitivité » : 18,7 M€ de baisse des impôts à la production des entreprises, 13 projets industriels accompagnés, soutien à l'export, rénovation du patrimoine et développement de l'attractivité culturelle... ;
- près de 20 M€ mobilisés au titre du volet « Cohésion » au bénéfice des collectivités locales (soutien à l'investissement local, numérisation et dynamisation du commerce de proximité) et des jeunes (598 primes à l'embauche, 840 aides aux employeurs d'apprentis et d'alternants, 198 entrées en service civique...).

Pour être accompagné dans la constitution d'un dossier et pour toute question sur le plan de relance dans la Nièvre, une adresse dédiée : [pref-francerelance@nievre.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@nievre.gouv.fr)

Plus d'informations sur le site des services de l'État dans le département : [www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr)



## #FRANCERELANCE

### Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

Dans le cadre du plan « #France Relance », le Gouvernement déploie un plan exceptionnel de 100 M€ pour soutenir les associations de lutte contre la pauvreté, massivement sollicitées en cette période de crise sanitaire.

Ce plan de soutien a été mis en œuvre via un appel à projets ouvert le 24 novembre 2020 et clôturé au 15 janvier 2021.

Compte tenu de son succès et de la qualité des projets qui ont été déposés avant le 15 janvier, tant au niveau national que régional, témoignant des besoins et du dynamisme du monde associatif, la totalité de l'enveloppe a été débloquée dès 2021 alors qu'un 2e appel à projets était initialement prévu en 2022.

L'appel à projets s'est décliné au niveau national et au niveau régional, pour laisser une large part au soutien des projets de proximité : un tiers du budget est consacré à des financements attribués au niveau national, deux tiers à des financements attribués au niveau régional.

2 609 dossiers ont été déposés pour une demande totale de financement d'environ 500 M€. 33 projets associatifs d'ampleur nationale ont été sélectionnés et sont financés à hauteur de 33,5 M€.

576 projets régionaux lauréats soutenus dans toutes les régions, pour un montant total de 53,4 M€. Ces chiffres ne concernent que les premiers résultats disponibles, une annonce complémentaire étant prévue pour les régions Centre-Val-de-Loire, Corse, Hauts-de-France, Ile-de-France, Occitanie, Pays-de-la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Un soutien exceptionnel à des projets locaux

En Bourgogne-France-Comté, 105 projets ont été réceptionnés.

A la suite du comité régional de sélection, 27 projets ont été retenus pour un montant d'aide de près de 2,15 M€.

Les projets présentés devaient s'inscrire dans l'une des 3 thématiques suivantes :

- la lutte contre la précarité alimentaire, et l'accès aux biens essentiels (alimentation et hygiène) ;
- l'accès aux droits, particulièrement à travers l'accès aux soins et les actions de protection de la santé mentale ;
- la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle, notamment en termes de mobilité, de garde d'enfants, de logement.

La Nièvre compte un lauréat, mais est concernée par trois projets mis en œuvre dans un cadre interdépartemental.

### En route pour l'accès aux droits dans le 58 – Pagode - Nièvre

Répondant au constat qu'une partie de la population ne fait pas valoir ses droits, le projet porté par l'association Pagode concrétise l'« aller-vers » par un « camion d'accès aux droits », avec l'intervention de travailleurs sociaux, de bénévoles et/ou de pair-aidant. Il s'agit de favoriser l'accès aux droits et aux produits de première nécessité (colis alimentaire, vêtements, kits hygiène, possibilité de prendre une douche).

Outre la réponse à une priorité de l'appel à projets, l'accès aux droits constitue un axe prioritaire du pacte territorial d'insertion du Département de la Nièvre qui a fait de la lutte contre le non recours un axe prioritaire et prévoit d'agir sur 4 causes afin de permettre à chacun d'accéder à ses droits (non connaissance, non réception, non-demande, non-proposition).

### **Transmissions agricoles, rurales et culturelles (TARC) – Vergers du Monde - Nièvre et Yonne**

S'appuyant sur un réseau de partenaires agricoles (Chambre d'agriculture de la Nièvre, Foyer départemental des foyers ruraux 89, Semeurs du possible, Bio Bourgogne) et sociaux (Association catholique nivernaise pour l'accueil des migrants - ACNAM, Secours Catholique - Délégation de Bourgogne), le projet TARC Bourgogne-Franche-Comté a pour objectif l'insertion d'étrangers primo-arrivants, plus particulièrement bénéficiaires d'une protection internationale, titulaires d'une autorisation de travail et en situation de précarité par la valorisation de leur savoir-faire dans le secteur agricole. Le projet se décline à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté et plus spécifiquement dans le Morvan, où est localisée la ferme de la Corne au Cerf qui accueillera un espace test agricole pour la production de plantes aromatiques.

### **Dispositifs d'appui à la mobilité pour les personnes en insertion professionnelle - Centre socio-culturel Puisaye Forterre – Nièvre et Yonne**

Porté par un consortium de plusieurs acteurs de l'insertion par l'activité économique, le projet consiste à mobiliser différents outils de la micro-finance pour construire un dispositif pérenne de soutien à la mobilité des personnes engagées dans des démarches d'insertion par l'activité économique. Au-delà de la réussite du permis de conduire, il est essentiel que ces personnes accèdent à un véhicule en état correct de fonctionnement. Or, le plus souvent, ils privilégient, faute de moyens, des véhicules à très bas prix générateurs de frais d'entretien et les privant de moyens de se déplacer. Le projet porte sur le développement de la micro-épargne accompagnée, la mise en place expérimentale d'un fonds mutualisé pour l'accès à la mobilité et l'amélioration de l'accès au micro financement bancaire grâce à un partenariat avec un établissement bancaire solidaire.

### **Accompagnement des troubles psychiques et addictifs des salariés en IAE – PEP 71 – Saône-et-Loire, Nièvre, Doubs**

Le projet concerne l'accompagnement des salariés au sein des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), pour lesquels le personnel d'encadrement identifie des troubles psychiques et/ou des problématiques d'addiction. L'accompagnement individualisé vise l'amélioration de la confiance en soi pour un accès aux soins et aux droits ainsi qu'un appui technique indirect auprès des équipes d'encadrement des SIAE.